

Cahier d'acteur n°12

octobre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

La LGV POCL : un enjeu vital pour la Nièvre grâce au tracé Médian

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre tient à exprimer un **avis favorable sans réserve** à la réalisation de la Liaison à Grande Vitesse POCL. Ce projet répond à l'amélioration nécessaire des dessertes ferroviaires de la Région Grand Centre Auvergne ; il offre un nouvel itinéraire pertinent alternatif entre Paris et Lyon, mais doit surtout être considéré comme un **projet structurant d'aménagement du territoire**.

Le Département de la Nièvre, comme l'Est du Berry ou le Nord du Bourbonnais a trop longtemps été mis à l'écart des grands projets d'infrastructures ; grâce à ce futur équipement qui la raccordera au réseau national des Lignes à Grande Vitesse, la Nièvre pourra enfin disposer d'un véritable **outil de développement économique** de premier ordre.

Pour la Nièvre, la LGV POCL réduira de moitié le temps de trajet actuel avec Paris, divisera par trois les liaisons avec Lyon ou avec un aéroport international.

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



**Chambre de Commerce
et d'Industrie de la NIEVRE**
Place Carnot BP 438
58004 NEVERS cédex
Tél. : 03.86.60.61.62
e.mail : cci.58@nievre.cci.fr

L'attente des entreprises

La Nièvre compte **7 500 entreprises commerciales et industrielles**. 80 grands groupes nationaux et multinationaux ont choisi le Département pour s'y installer et y prospérer.

La plupart d'entre eux sont installés dans la vallée de la Loire qui concentre 80% de l'économie nivernaise.

Les Grands Groupes nivernais :

Les centres de décisions sont situés à Paris en majorité, mais aussi en Grande Bretagne, au Pays-Bas. La LGV leur permettra de se rapprocher de leur siège, soit directement, soit par le biais d'un raccordement performant avec les plateformes aéroportuaires de Paris ou Lyon, ce qui, incontestablement, les confortera dans leur positionnement géographique.

AISAN INDUSTRY FRANCE
 ANVIS
 ARCELOR-MITTAL
 ARMATIS
 AUBERT & DUVAL
 CEPHALON
 FAURÉCIA
 GATES
 LOOK CYCLE
 LOOK FIXATIONS
 MOORE RESPONSE
 MARKETING
 PANIFICATION HELDER
 PHILIPS
 TEXTILOTT
 VALÉO

Quelques grands Groupes
 dans la Nièvre
 Source : CCI Nièvre

Un atout supplémentaire pour le pôle de performance

Un pôle de performance à Magny-Cours (400 emplois) regroupe les 25 entreprises du parc technologique tournées vers l'automobile de compétition et le développement de véhicules du futur. Pour la recherche (Welience), le Pôle Automobile de Bourgogne et l'Institut Supérieur de l'Automobile et des Transports (600 étudiants BAC+5), la LGV est une opportunité formidable.

L'économie nivernaise

En dehors du fait que la LGV contribue à modifier l'image de la Nièvre tout en renforçant son attractivité, la réalisation de cette infrastructure permettra de :

Conforter le circuit de Magny-Cours

300 jours par an, le circuit est utilisé (Grand Prix moto, Superbike, concentration de grandes marques automobiles, opérations de marketing, essais...). Les utilisateurs ou les spectateurs viennent de l'Europe entière.

Développer le réseau de Villes

Les 3 villes majeures que sont Nevers, Bourges et Moulins constituent depuis des années un réseau de villes qui, par le TGV, s'en trouvera renforcé, valorisant leurs atouts communs, formations croisées et attractivité du territoire.

Population en nombre d'habitants :

Bourges	120 000
Nevers	98 000
Moulins	51 000

Accroître l'attractivité par le tourisme

Nevers reçoit chaque année 200 000 visiteurs du monde entier en pèlerinage à la chaise Sainte Bernadette. Par une meilleure accessibilité du territoire, l'impact des pèlerinages ne peut être que bénéfique à l'économie locale.

La LGV facilitera les projets émergents dans le domaine des loisirs liés à l'automobile.

Augmenter la part de l'économie résidentielle

Le développement de la mobilité par l'arrivée de nouvelles populations résidentielles est une des conséquences attendues ; elle constituera une composante loin d'être négligeable pour le développement territorial local, qui souffre d'une diminution de sa démographie, d'où un accroissement de la consommation, des services à la population et une meilleure utilisation des équipements publics.

Favoriser les échanges ferroviaires frets

En dégagant des sillons sur les axes Est/Ouest (Tours/Lyon), Nord/Sud (Paris/Clermont), l'activité ferroviaire liée au fret pourra être renforcée avec la modernisation de la liaison Nevers/Chagny (ceinture Sud de l'Île-de-France). Le Technocentre de Nevers s'en trouvera conforté pour la maintenance des équipements TER.

Les 4 scénarii

Pour la CCI de la Nièvre, le tracé prioritaire est le tracé Médian

Incontestablement, c'est le tracé qui répond le mieux aux différentes problématiques et objectifs pour la Nièvre : celui qui porte le meilleur potentiel de développement économique.

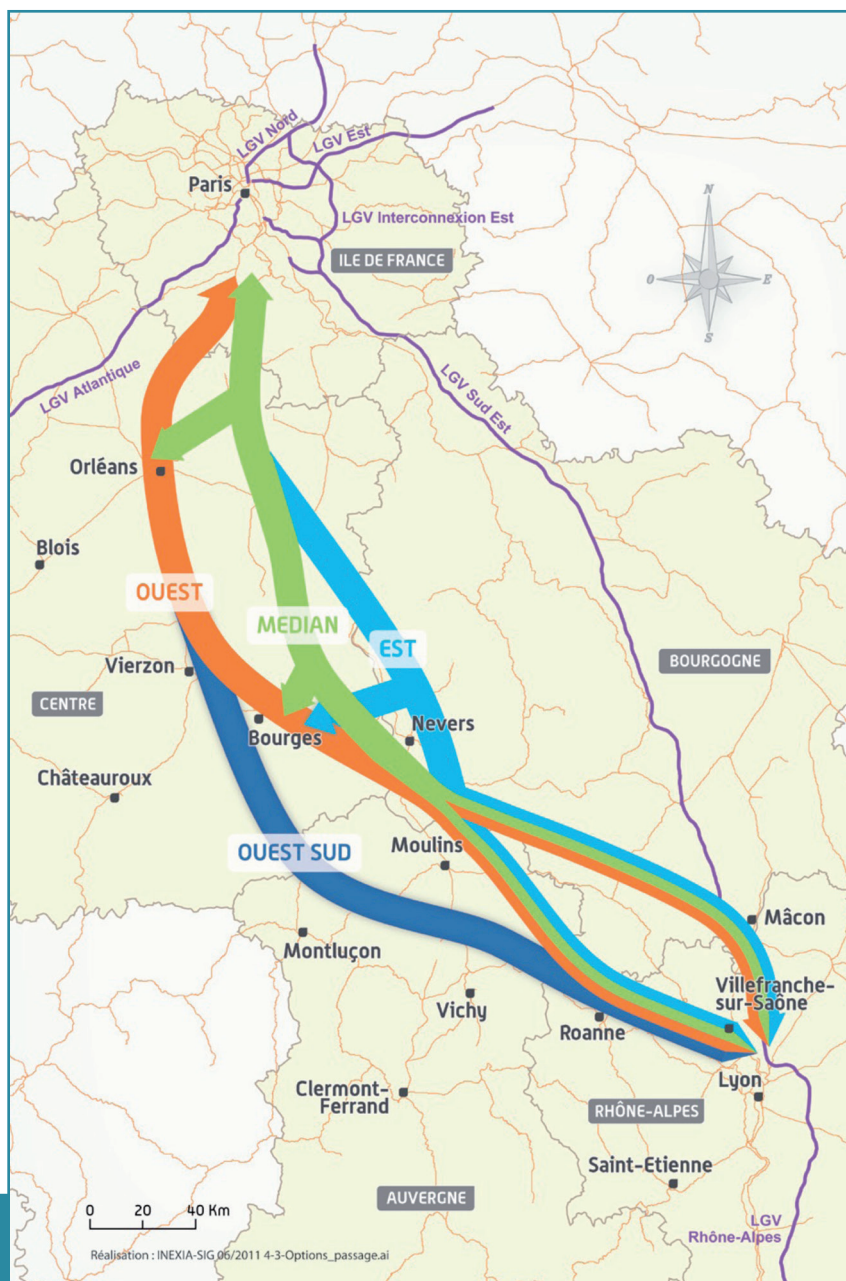
C'est le moins onéreux pour la SNCF et RFF, ce qui, dans le contexte actuel, est un atout majeur (12,2 milliards €).

■ C'est celui qui implique, en conséquence, une moindre contribution financière des Collectivités Locales.

■ C'est le plus rapide (avec le tracé Est), mettant Nevers à 55 mn de Paris ou de Lyon, les grands aéroports à moins d'une heure et 15 mn ; c'est évidemment le plus court (450km).

■ C'est le tracé le plus respectueux de l'environnement.

■ C'est enfin le tracé le plus rentable (avec le tracé Est) car les perspectives de trafic supplémentaire liées aux nouveaux voyageurs seront accrues de manière substantielle (6,1 millions de voyageurs), soit 20% de plus que les autres tracés.



Carte des quatre scénarios possibles

La gare intermédiaire

Compte tenu de l'impossibilité de créer une gare TGV à Nevers, la CCI considère que la gare intermédiaire au Sud de l'agglomération de Nevers devra se situer dans un triangle Mars-sur-Allier – Saincaize – Magny-Cours :

■ **Magny-Cours** pourra offrir une connexion aisée à l'A77 (Moulins à 40 km), avec des réserves foncières importantes ;

■ **Saincaize / Mars-sur-Allier** pourront offrir une connexion directe avec le réseau des TER Bourgogne Centre et Auvergne.

Les autres tracés

Les scénarii Est et Ouest présentent un caractère nettement moins attractif pour la Nièvre en termes de développement économique.

La CCI de la Nièvre réfute le scénario Ouest/Sud

Celui-ci cumule tous les défauts :

- le plus cher,
- le moins rentable,
- le temps de parcours le plus long,
- le moins respectueux de l'environnement.

De plus, il ignore totalement la Nièvre et la Bourgogne, ce qui, par voie de conséquence, supprime toute probabilité de financement des Collectivités Locales bourguignonnes.

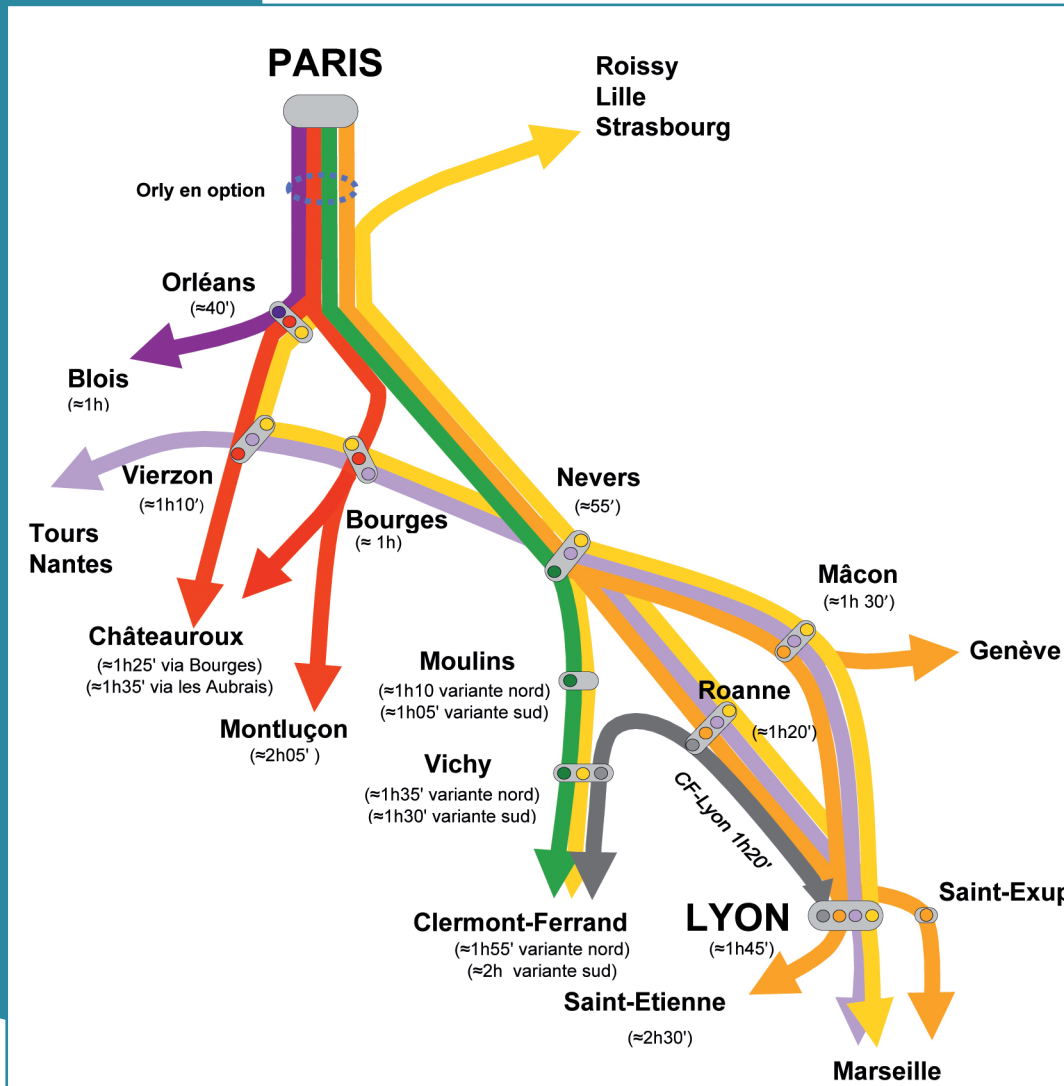
Sources : agglomération de Nevers

Les CCI de Bourgogne

Les Chambres de Commerce et d'Industrie de Bourgogne (Côte d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne) se prononcent pour la réalisation de la LGV

POCL en privilégiant le scénario Médian. Elles sont opposées farouchement à la réalisation du scénario Ouest/Sud.

*Schéma de dessert du scénario Médian
Sources : Réseau Ferré de France*



CONCLUSION

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Nièvre exprime un avis très favorable à la réalisation de la LGV POCL et se prononce pour le scénario Médian, avec une gare TGV au Sud de Nevers.

Ce scénario répond aux 4 objectifs fixés par l'Etat, tout en jouant un rôle moteur dans l'aménagement du territoire nivernais.

Les autres CCI de Bourgogne retiennent sans réserve le scénario Médian.

En tant qu'établissement Public, la CCI de la Nièvre souhaite être associée au Comité de Suivi du projet LGV POCL.



**Chambre de Commerce
et d'Industrie de la NIEVRE**
Place Carnot BP 438
58004 NEVERS cédex
Tél. : 03.86.60.61.62
e.mail : cci.58@nievre.cci.fr

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
au débat public
LGV POCL